



Madame, Monsieur, chers parents,

C'est la fin de l'année scolaire 2019-2020. Il est temps d'inscrire votre enfant au service périscolaire/extrascolaire pour l'année 2020-2021 ! deux solutions s'offrent à vous :

**AVANT LE 24 JUILLET 2020 OBLIGATOIREMENT**

**Solution 1**

Je remplis le dossier joint et le ramène à L'Espace Enfance Jeunesse (15 Place Alexandre Gagneux, face à la Mairie) durant les horaires d'ouverture habituels

	Périodes scolaires	vacances
Lundi :	8h00-12h00	8h-9h/17h-18h30
Mardi :	14h30-18h30	8h-9h/17h-18h30
Mercredi :	16h00-19h00	17h-18h30
Jeudi :	8h00-12h00	8h-9h/17h-18h30
Vendredi :	14h30-18h30	8h-9h/17h-18h30

**Solution 2**

Je remplis le dossier joint + attestation d'assurance extra-scolaire + copie des vaccins DTP à jour et le renvoie via le **Portail Famille** (accessible sur [www.ville-sesg.fr](http://www.ville-sesg.fr))



**J'utilise le Portail Famille disponible 7j/7 – 24h/24 pour gérer les inscriptions / désinscriptions périscolaires sur Internet depuis la maison ou le travail**

Le dossier d'inscription joint est partagé entre la commune de St-Etienne de St-Geoirs (gestionnaire du périscolaire dont l'accueil des mercredis) et la communauté de Communes Bièvre Isère (gestionnaire de l'extrascolaire vacances).

**IMPORTANT** : en plus des pièces jointes, vous devrez obligatoirement fournir une attestation de responsabilité civile / extrascolaire 2020-2021 et une copie des vaccins DTP à jour.

**ATTENTION** : le Portail Famille est un outil de **pré-réservation**. Dans tous les cas, vous devrez attendre la confirmation de la collectivité via le Portail pour garantir l'accueil de votre enfant et ensuite réserver les temps d'accueil souhaités (jour, date...) par l'onglet « mes réservations ».

Une question ? Le personnel de l'Espace Enfance Jeunesse reste à votre disposition par téléphone (04 76 93 56 65) et aux horaires d'ouvertures habituels.